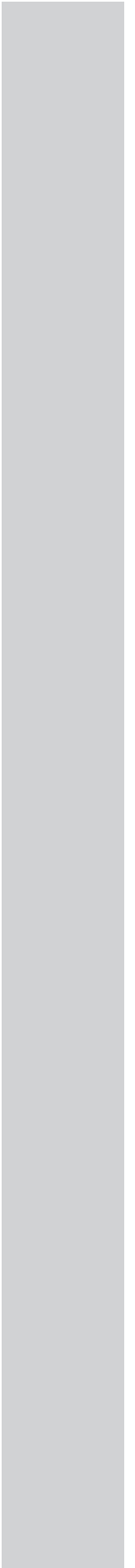


Michel de Montaigne
Essais, Livre III

par Chantal Liaroutzos



« J'écris mon livre à peu d'hommes, et à peu d'années » (III, IX, p. 287). Nous voilà prévenus, les *Essais* ne sont pas pour nous : « Selon la variation continuelle qui a suivi le nôtre [le langage] jusques à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en usage, d'ici à cinquante ans ? » (p. 287-288). Mais ne soyons pas dupes, Montaigne a bien pressenti que prendre le parti de la mobilité du discours, des fluctuations de la langue, est le plus sûr moyen de durer. Encore faut-il que ses lecteurs le suivent, et en prennent eux aussi leur parti. La langue a changé, en effet, et personne ne peut éviter de se confronter à elle, mot par mot, pas à pas, quitte à devoir renoncer, parfois, provisoirement ou non, pour poursuivre. Montaigne exige un lecteur persévérant – il dit « un esprit généreux » – même si les *Essais* peuvent être emportés à la plage, comme nous y a invités Antoine Compagnon en nous faisant passer « un été avec Montaigne ». On peut les découper en tranches pour mieux les déguster, en faire un manuel de « mieux vivre », comme nous y invite Sarah Bakewell. On peut toujours, avec Christophe Bardyn¹, chercher dans leurs silences les secrets d'une vie plus excitante que ne l'ont dit jusqu'à présent les bibliographies. Toutes les approches ont leur pertinence, parce que Montaigne est toujours agréable à fréquenter, parce qu'il a voulu l'être. Lui qui avoue avoir été quelque peu dandy pendant sa jeunesse a su séduire au point d'être à la mode plus de quatre siècles après sa naissance. Mais nous sommes tenus d'aller au-delà, parce que Montaigne s'est également voulu difficile d'accès. On n'est pas pour rien gentilhomme.

C'est pourquoi la présente étude ne saurait être véritablement qu'un cours d'introduction. Rien ne peut remplacer la confrontation personnelle avec le texte ; on ne cesse de le répéter dans la perspective du concours et c'est particulièrement vrai à propos de Montaigne. Que les gloses se soient accumulées, que tout et son contraire ait été dit sur son livre ne doit pas décourager, mais au contraire stimuler les jeunes « apprentifs » à l'examiner personnellement, à en traquer sans complexe les obscurités. L'enjeu est d'importance, et il va au-delà du concours. Il n'est pas certain que lire Montaigne apprenne à être heureux, quoi qu'on ait pu en dire. Mais il questionne notre temps parce qu'il a passionnément interrogé le sien avec ce dont il disposait, l'héritage de l'Antiquité dont la redécouverte était encore récente. Il a habité la Rome antique en même temps que la Guyenne en guerre. Des ruines, il a fait des pierres vives. « Ce sont toujours des hommes ».

1. Christophe Bardyn (*Montaigne, la splendeur de la liberté*, Flammarion, 2015) prend le parti de chercher dans l'œuvre des indices restés inaperçus, dont l'interprétation apporterait des révélations surprenantes. On ne saurait, dans la perspective du concours, faire fond sur des conjectures, quelque ingénieuses qu'elles puissent être.

La vie et les *Essais*

I. « Une vie basse et sans lustre » ?

I.1. Montaigne avant les *Essais*

Contemporain de Montaigne, le bibliographe La Croix du Maine, pour définir les *Essais*, rapporte « la response que [Montaigne] fist au Roy de France Henry III lorsqu'il luy dict que son livre luy plaisoit beaucoup. Sire (respondit l'auteur), il fault donq necessairement que je plaise à vostre Maiesté, puisque mon livre luy est agreable, car il ne contient autre chose qu'un discours de ma vie, et de mes actions¹ ».

Vraie ou non, l'anecdote est devenue célèbre, parce qu'elle semble légitimer une lecture autobiographique des *Essais*. Elle s'inscrit en tout cas dans le droit fil de la proclamation initiale, sans cesse réitérée : « C'est moi que je peins ». On pourrait dès lors se croire encouragé à chercher dans l'œuvre la matière d'une « vie de Montaigne ». La démarche requiert toutefois une grande prudence, celle que l'auteur des *Essais* exige explicitement de son lecteur. Suivant les critères canoniques, les *Essais* ne sont pas véritablement une autobiographie : il ne s'agit pas d'un récit continu et, surtout, l'aspect rétrospectif en est délibérément écarté. Rappelons du reste que le terme d'autobiographie n'existe pas au XVI^e siècle. Montaigne définit son livre plutôt comme un « discours » qui serait l'équivalent d'une peinture : « on présentait au Roi François second, pour la recommandation de la mémoire de René, Roi de Sicile, un portrait qu'il avait lui-même fait de soi. Pourquoi n'est-il loisible de même à un chacun de

1. La Croix du Maine, *Bibliographie françoise*, Abel L'Angelier, 1584, p. 328.

se peindre de la plume, comme il se peignait d'un crayon ? » (II, XVII, p. 470).

Montaigne est cependant conscient des limites de cette métaphore. Pour lui qui veut peindre « non pas l'être, mais le passage », la peinture est encore trop statique. C'est pourquoi le terme d'« autoportrait » n'est pas non plus véritablement satisfaisant. Pour marquer l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage central dans les *Essais*, l'on s'en tiendra donc au terme d'« écrit autobiographique ».

Si l'on peut accorder à La Croix du Maine qu'à certains égards « chacun chapitre contient une partie [de la vie du sieur de Montaigne] », il faut en même temps se souvenir, comme y engage Philippe Desan¹, que les *Essais* sont, au moins dans leur première version, une sorte de « curriculum vitae », la carte de visite d'un auteur qui cherche à se faire connaître d'un public choisi, et plus particulièrement du roi Henri III, afin de mener la carrière politique à laquelle il aspire. Cela n'implique pas que les proclamations de véridicité du discours montaignien sont à suspecter. Montaigne entend donner à voir sa personnalité en fonction de l'image qu'il se fait d'un négociateur en des temps troublés : inapte aux finasseries politiciennes, abrupt au besoin – ce qui peut être une qualité quand il faut agir rapidement et efficacement – mais avant tout fidèle, inflexiblement honnête, capable de garder un secret, et prudent au sens ancien du terme cette fois, c'est-à-dire apte à gérer une vaste entreprise². De ce fait la sincérité conditionne et garantit la pertinence de sa démarche. Mais il y a plusieurs manières de dire le vrai. Celle de Montaigne est souvent oblique et sait ménager la part du silence.

C'est paradoxalement dans le chapitre XX du Livre I, consacré à la mort, que Montaigne mentionne sa naissance : « Je naquis entre onze heures et midi, le dernier jour de Février, mil cinq cent trente-trois³ » (p. 225). Si rien de plus n'est dit dans ce chapitre sur ses origines, c'est tout au long des *Essais* que Montaigne évoque « un si bon père » (III, IX, p. 243). Il lui sait particulièrement gré de l'éducation originale qui lui a été donnée : mis en nourrice chez des villageois pour être entraîné

-
1. Desan, Philippe, *Montaigne : une biographie politique*, Odile Jacob, 2014.
 2. Goyet, Francis, *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Classiques Garnier, 2009. Une grande partie de l'ouvrage est consacrée aux *Essais* et apporte un éclairage essentiel sur la relation entre politique et rhétorique chez Montaigne.
 3. Il est le troisième de sept frères et sœurs, mais en fait l'aîné, en raison de la mort de deux premiers enfants avant sa naissance. Certains historiens ont avancé l'hypothèse du marranisme de sa famille maternelle. En fait, il n'existe aucune preuve d'une appartenance secrète de Montaigne au judaïsme, et l'origine juive de sa mère, si elle est probable, n'a cependant pas été irréfutablement établie.

à « la plus basse et commune façon de vivre¹ », il est ensuite élevé selon les préceptes humanistes que son père a découverts lors de sa participation aux guerres d'Italie. Eveillé au son de l'épinette, l'enfant est pris en charge par un précepteur allemand qui ne lui parle qu'en latin². Toute la maisonnée est soumise à la même contrainte : « c'était une règle inviolable, que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière, ne parlaient en ma compagnie, qu'autant de mots de Latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi » (I, XXVI, p. 352).

Est-ce parce qu'il fut ainsi privé de sa langue maternelle que Montaigne ne dit absolument rien de sa mère dans tout son livre ? Antoinette de Louppes de Villeneuve, qui épousa Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne en 1529, était d'une famille de riches commerçants espagnols, sans doute d'origine juive. Si la noblesse des Eyquem était récente (elle remontait à l'arrière-grand-père de l'auteur des *Essais*, qui avait acquis, en même temps que la terre de Montaigne, le titre de noblesse y afférent), la famille de Louppes, elle, était tout à fait roturière. Montaigne, que les *Essais* ne cessent de présenter comme gentilhomme, ne tenait sans doute pas à rappeler à ses lecteurs que la fortune familiale était due au commerce du hareng salé, du vin et du pastel. Cette raison, selon de nombreux critiques, expliquerait son silence sur sa mère ainsi, du reste, que sur ses ancêtres en général. Mais on peut aussi penser que, séparée de son fils et privée de la possibilité de véritablement parler avec lui pendant les années décisives de la petite enfance, Antoinette de Louppes n'occupait qu'une place très restreinte dans la vie de l'auteur des *Essais*. Bien qu'elle ait passé toute sa vie au château de Montaigne, il semble que plusieurs différends l'aient opposée à son fils au sujet de la gestion du domaine.

En 1539 c'en est fini de l'éducation individuelle. Le père de Montaigne « se laissa enfin emporter à l'opinion commune, qui suit toujours ceux, qui vont devant, comme les grues » (I, XXVI, p. 354). L'enfant devient pensionnaire au collège de Guyenne à Bordeaux, « très florissant pour lors, et le meilleur de France » (*ibid.*), où il restera jusqu'en 1547. Il a des maîtres célèbres : Buchanan, Muret, les frères Gouvéa, et se plaît à jouer les tragédies latines composées par Buchanan et Muret. C'est là qu'outre le théâtre, il découvre la poésie latine. Cette éducation humaniste, fortement marquée par l'aristotélisme, ignore alors les découvertes contemporaines de Nicolas de Cues, Copernic et Giordano Bruno : c'est seulement dans les années 1560 que se répand l'idée de l'héliocentrisme, qui bouleversera la conception aristotélicienne de l'univers. Une telle mutation,

1. Voir *Livre III*, XIII, p. 457. La coutume, chez les nobles du temps de Montaigne, était plutôt de faire venir une nourrice au domicile des parents.
2. Erasme préconisait l'enseignement du latin comme une langue vivante.

un tel décalage entre ce qui lui a été enseigné dans son enfance et les découvertes de son temps a certainement favorisé le relativisme scientifique de Montaigne. En tout état de cause, il dit n'avoir tiré aucun profit de ce cursus. La fin de ses années de collège est marquée par une violente émeute à Bordeaux contre l'impôt sur le sel. Le lieutenant général est assassiné. Une brutale répression royale s'ensuit, la ville perd ses fortification et ses privilèges, le Parlement se voit retirer ses pouvoirs. De cela non plus il n'est pas question dans les *Essais*, et pourtant toute la vie et l'œuvre de Montaigne devaient être marquées par la brutalité des luttes intérieures.

Les années 1546-1553 sont mal connues. Montaigne fait des études de droit, probablement en partie à Toulouse¹. L'on pense qu'il séjourne à Paris aux environs de 1551 et y suit des cours publics. Qu'on se souvienne de l'éloge de la capitale dans le chapitre « De la vanité », écrit au moment où la ville est gravement menacée par la Ligue catholique², qui y fera son entrée l'année même de la publication du Livre III : « Je ne veux pas oublier ceci, que je ne me mutine jamais tant contre la France, que je ne regarde Paris de bon œil : Elle a mon cœur dès mon enfance » (III, IX, p. 273).

En 1553 le père de Montaigne est nommé pour deux ans maire de Bordeaux. Après la répression de 1548, cette position supposait de constantes et difficiles négociations entre le pouvoir royal et le Parlement. Montaigne admira, écrit-il, l'abnégation de son père dans l'exercice de cette tâche. Pendant ce mandat, en 1554, Pierre Eyquem acquiert pour son fils la charge de conseiller à la cour des Aides de Périgueux. Celle-ci est rattachée à la cour de Bordeaux en 1557. Michel de Montaigne entre de ce fait automatiquement au Parlement. Cette fonction lui confère la noblesse, l'achat par son aïeul de la terre de Montaigne n'y suffisant pas : il fallait en effet que sa famille ait vécu « noblement » sur cette terre, c'est-à-dire sans exercer de négoce pendant plus de cent ans, ce qui n'était pas encore le cas.

C'est en 1557 que Montaigne rencontre Étienne de La Boétie, comme lui jeune conseiller à la cour des Aides de Périgueux et promis à un brillant avenir de magistrat. Il se lie avec lui d'une amitié dont il donne dans le chapitre XXVIII du Livre I une image calquée sur le modèle antique, et sans doute idéalisée par la disparition du jeune homme. À partir de

-
1. Selon Philippe Desan, ce silence s'expliquerait par le fait que Montaigne n'aurait pas achevé ces études. Pour devenir conseiller à la cour des Aides, Montaigne n'avait besoin d'aucun diplôme, il suffisait de bien connaître la langue et la littérature latines.
 2. Groupement de catholiques extrémistes dirigés par le duc de Guise.

1562, Montaigne et La Boétie, tous deux à la première chambre des Enquêtes, ont mené ensemble un certain nombre d'affaires. Montaigne admire l'érudition et la sagacité de son ami. Leur activité professionnelle et leur culture les rapprochent. La Boétie a déjà écrit, à dix-huit ans, un ouvrage que Montaigne présentera comme un exercice de rhétorique, connu aujourd'hui sous le titre de *Discours de la servitude volontaire* ; c'est en fait un texte politique, qui se propose d'analyser sur les bases de la conception cicéronienne de la société le paradoxe qui fonde la tyrannie. En 1563 La Boétie meurt brusquement, dans la maison du beau-frère de Montaigne. Ce dernier, qui est à son chevet, relatera les derniers instants de son ami dans une lettre à Pierre Eyquem dont on ignore en fait la date de la rédaction, et qui ne sera publiée qu'en 1571. Les paroles énigmatiques prononcées par La Boétie au moment de mourir – « Mon frère, mon frère, me refuserez-vous donc une place ? » –, auxquelles Montaigne s'est senti incapable de répondre, ne cesseront de le tourmenter. Les *Essais*, conçus à l'origine pour servir de cadre aux écrits de La Boétie, pourront apparaître comme une tentative pour créer cette place que réclamait l'ami mourant.

Autour des années 1560, son ancienneté permet à Montaigne d'espérer une charge de Président à l'une des chambres du Parlement de Bordeaux, ou même une charge à Paris. Il effectue à cette époque deux séjours à la capitale dans le but d'élargir ses relations et se rend probablement à la Cour. À partir de 1562, il commence à juger en appel dans l'une des chambres des Enquêtes. Son mariage en 1565 avec Françoise Léonore de La Chassigne, fille de Joseph de La Chassigne, qui deviendra Président au Parlement de Bordeaux, consolide sa position. Six filles sont nées de ce mariage, mais cinq d'entre elles meurent en bas-âge. Une seule survivra, Léonor. Ce fait est mentionné dans les *Essais* sans susciter de commentaire.

L'entrée de Montaigne dans la magistrature est marquée par les prémices et le début des guerres de Religion. Il importe de situer brièvement le conflit, dont l'origine remonte au début du XVI^e siècle avec la Réforme. Dès 1516, la France s'engage, par le concordat de Bologne, à rester fidèle à la religion catholique. Si dans un premier temps François I^{er} laisse malgré tout libre cours aux critiques de l'Église catholique qui s'expriment dans l'entourage de sa sœur, Marguerite de Navarre, en 1534 (l'année qui suit la naissance de Montaigne) « l'affaire des placards¹ » marque une étape décisive. Un violent pamphlet contre la messe, rédigé par un pasteur, est apposé sur la porte même de la chambre du roi. C'est

1. Un « placard » est une affiche, un texte « placardé » sur un mur.

le début de la répression contre les protestants. Malgré les persécutions, qui se renforcent sous le règne de François II, le protestantisme se répand dans toute la France. De nombreux gentilshommes propagent la nouvelle religion dans les milieux ruraux. Après la conjuration d'Amboise et la répression violente contre les réformés, de nombreuses villes passent du côté protestant. En 1561, au colloque de Poissy, sous la régence de Catherine de Médicis, le chancelier Michel de l'Hospital, dont l'attitude conciliatrice a souvent été rapprochée de celle de Montaigne, tente une médiation, qui échoue. Le massacre de protestants à Vassy par des catholiques aux ordres du duc de Guise marque officiellement, si l'on peut dire, le début des guerres de Religion. Montaigne reste silencieux sur ce massacre. D'une façon générale, il garde ses distances par rapport aux événements et tient en 1562 à prêter serment de fidélité au roi et à la religion catholique, alors qu'il n'y est pas obligé. Bordeaux, foyer actif de diffusion de la Réforme, échappe de peu, la même année, aux insurgés protestants. Montaigne prend ouvertement parti pour les catholiques doctrinaires. Par la suite, il se montre plus détaché des partisans sans cesser d'afficher un loyalisme monarchique pleinement en accord avec sa conscience politique, comme en témoignent les *Essais*. En ce qui concerne sa pratique religieuse, si les *Essais* ne nous en disent rien, son *Journal de voyage* le montre accomplissant le pèlerinage de Lorette et suivant scrupuleusement le rituel.

Après des affrontements marqués par des actes de cruauté de part et d'autre, l'édit d'Amboise de 1563 accorde la liberté de culte aux protestants et marque un temps d'arrêt dans le conflit. Mais Catherine de Médicis se rapproche de l'Espagne, qui soutient les catholiques, et la guerre reprend en 1567. Elle dure jusqu'en 1570 (paix de Saint-Germain). Le massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572, perpétré à l'instigation des Guises, est particulièrement violent à Bordeaux. Il déclenche la quatrième guerre de Religion. Montaigne ne condamne pas plus ce massacre qu'il ne l'a fait pour celui de Wassy.

1.2. Otium ou negotium ?

Son père meurt en 1568, le laissant héritier de ses biens, c'est-à-dire d'un capital confortable et de la terre de Montaigne. Contrairement à ce que l'on a souvent dit, ce n'est pas cet événement qui décide Montaigne à se retirer dans sa « librairie » pour écrire les *Essais* : cette décision n'intervient que plus tard. En 1569, Montaigne fait imprimer l'« Apologie de Raymond Sebond » dont il avait auparavant traduit la *Théologie naturelle*